



Place du Marché 3  
CH – 2520 La Neuveville  
e-mail : [equipement@neuveville.ch](mailto:equipement@neuveville.ch)

SERVICE DE L'EQUIPEMENT  
Tél. direct : 032 752 10 10  
Tél. direct : 032 752 10 84

## DEMANDE DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE PROVISoire POUR LES FETES ET LES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

### Formulaire à retourner à la personne de contact :

Nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire, recto verso, puis le retourner à l'adresse ci-dessus. Ce formulaire est indispensable et votre raccordement sera exécuté à condition que le réseau soit dimensionné pour accepter le soutirage de courant supplémentaire.

Société : \_\_\_\_\_

Emplacement : \_\_\_\_\_

Date et nom de la manifestation \_\_\_\_\_

Veillez nous indiquer ci-dessous les appareils que vous brancherez dans votre stand (y compris leur puissance) :

Nombre	Objet	230/400V	Remarques

Le SELN met à disposition des sociétés un tableau 230/400V. **Il ne fournira cependant ni rallonge ni guirlande !**

Cette fiche est à remettre **6 semaines avant le début de la manifestation** au secrétariat du SELN, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville ou par e-mail à l'adresse ci-dessus.

Nous vous remercions d'avance de respecter le délai afin que notre service puisse exécuter les travaux dans les meilleures conditions.

# MUNICIPALITE DE



# LA NEUVEVILLE

Place du Marché 3  
CH – 2520 La Neuveville  
e-mail : [equipement@neuveville.ch](mailto:equipement@neuveville.ch)

**SERVICE DE L'EQUIPEMENT**  
Tél. direct : 032 752 10 10  
Tél. direct : 032 752 10 84

## Informations pour la facturation :

### Demandeur du raccordement

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Rue, Lieu-dit : \_\_\_\_\_

NPA, Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email ou fax : \_\_\_\_\_

### Situation de raccordement

Propriétaire  
Situation de raccordement : \_\_\_\_\_

Personne de contact : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Implantation : \_\_\_\_\_

Rue, Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Puissance : \_\_\_\_\_ kW

Intensité nominale : \_\_\_\_\_ Ampères

Entreprise d'installation électrique prévue : \_\_\_\_\_

Date souhaitée pour la mise à disposition du raccordement : \_\_\_\_\_

Selon la norme en vigueur EN 50160 et la recommandation AES 2.72f concernant le niveau des perturbations admissibles sur le réseau et afin de maintenir la qualité du niveau de fourniture des autres clients, il est possible que le raccordement de la grue ne soit pas autorisé.

**Cette demande doit impérativement nous parvenir accompagnée d'un plan de situation.**

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_